

# Conseil scientifique de l'institut des sciences biologiques

## Recommandation

### Evaluation 2013 des Unités de Recherche relevant de la vague E

Le conseil scientifique de l'INSB prend acte du fait qu'en 2013 l'AERES n'évaluera pas les projets de recherche des unités de la vague E mais seulement les bilans et les démarches stratégiques (cf communiqué de presse de l'AERES du 11 janvier 2013\*). L'évaluation des projets, lors d'une visite sur site, est indispensable pour la création ou le renouvellement des équipes et des unités de recherche par l'INSB. Plutôt que d'organiser deux comités de visite sur site, l'un évaluant le bilan, l'autre le projet, le CS de l'INSB recommande à la direction de l'INSB, pour l'évaluation 2013 :

- de demander à ses laboratoires de fournir un seul document complet, comprenant un bilan et un projet scientifique.
- de participer à l'organisation du comité de visite, qui sera constitué d'experts internationaux et nationaux, incluant des membres des structures d'évaluation des tutelles, et de le missionner pour l'évaluation des projets

François TRONCHE  
Président du CSI INSB

Recommandation adoptée le 3 juin 2013  
17 votants : 17 oui, 0 abstention, 0 non

#### Destinataires :

Mme Catherine Jessus, Directrice de l'INSB  
M. Philippe Buttgen, Président de la CPCN  
M. Bruno Chaudret, Président du Conseil Scientifique

\* Communiqué de presse de l'AERES du 11/01/2013

—